

Principes généraux:

Une modification de 5° (+/- 1°) du pied de courbe entraîne l'augmentation ou la diminution de la T° ambiante.

-de 2° environ, chauffage sol.

-de 1° environ, chauffage radiateurs.(Notice REMATIC p.15)

Ceci est applicable pour le réduit.

Les pentes de courbe de chauffe sont choisies:

-de 0,2 à 0,8 pour planchers chauffants.

-de 0,8 à 1,4 pour radiateurs surdimensionnés (dits basse T°).

-de 1,4 à 2 pour radiateurs normaux.(cours d' H.SILVE)

La formule de calcul des régulations est:

$T^{\circ} \text{ dép} = \text{Pied de courbe} + \text{pente} (15 - T^{\circ} \text{ ext}) + (1 + \text{pente}) \times (\text{consigne amb.} - 20^{\circ})$

La version V1.15M avait « oublié » 1+ pente, donc une baisse tout à fait insuffisante.

La version V2.23M a la bonne formule(comme la TEM grise).

Ce qui donne par exemple:

	RED			EXT 0°			
ambiance	22°	20°	18°	16°	14°	12°	
Avec -5°	55	45	35	25	20	20	-1 pour -5
avec V1.15,	46	45	43	41	39	37	-1 pour -1
TEM ou V2	49	45	41	37	33	29	-1 pour -2

T° base	30
Pente	1

20° est la T° mini de dép.

Avec la TEM ou la version 2.: T° confort 20°, passage au réduit à 18°, la T° de départ passe à 41°, variation de 4° soit une baisse d'ambiance de 1° seulement pour les radiateurs, on passe à 19°....

– Pas assez: première ligne du tableau on lit: 35° au départ pour obtenir ces 18° .

– Dernière ligne: à quelques ° près, 37° (-8°) conviendraient, il faut donc demander 16° au moins et ainsi avoir 18°/18°5..

Avec 41° en départ, on passe bien à 18° pour les planchers chauffants (4 à 5° donnent une baisse de 2°).

Que se passe-t-il avec une pente forte (non utilisée en planchers chauffants mais seulement en radiateurs conventionnels) ?:

Pente 2 par exple, T° dép. devient 39° soit une baisse de 6°, c'est un peu mieux. Le réduit sera 18°5 au lieu de 18° !

– Conclusion:

Le réduit fonctionne avec les planchers chauffants, mal avec les radiateurs basse T°, et presque bien avec des radiateurs « hte » T°..

Il n'est pas tenu compte de l'inertie de la maison qui complique un peu le réglage.

En fait, le facteur (1+P) de la formule, convenable pour les planchers chauffants, devrait être remplacé par 2 (1+P) dans le cas des radiateurs basse T°. La régulation pourrait offrir le choix lors de l'installation !.